

Responsabilité civile Dirigeants

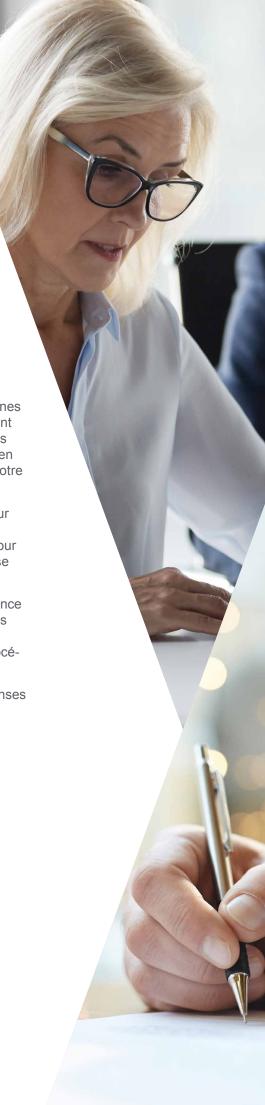
Pour les cadres de haut niveau

En cas de violations de leurs obligations, les gérants et les membres des organes engagent leur patrimoine privé. Nos assurances Directors & Officers protègent les membres de votre direction et de votre conseil d'administration contre des prétentions relevant de la responsabilité civile Dirigeants. Vous mettez ainsi en place l'architecture qui vous permettra de pourvoir les postes dirigeants de votre entreprise avec des cadres de haut niveau.

Nous proposons à vos dirigeants une protection diversifiée pour le cas où leur responsabilité pourrait être invoquée lors d'un dommage économique. Nos prestations ne se limitent toutefois pas à la somme d'assurance convenue pour le paiement des dédommagements. Elles couvrent aussi les coûts de défense contre les plaintes et les prétentions.

Vous souhaitez une protection complémentaire? Grâce à notre longue expérience des assurances D&O, nous pouvons vous proposer de nombreuses extensions de couverture appropriées: pour les cas de responsabilité dans les actes de fondation, les négligences graves, la protection pénale ou juridique pour la procédure d'enquête et le conseil juridique à la personne assurée.

Les mandats externes, les litiges résultant de la relation de travail ou les dépenses pour des mesures de relations publiques dans le but d'éviter des atteintes à la réputation sont aussi couverts de manière substantielle.



Pour qui les assurances Directors & Officers ont-elles été conçues?

L'offre s'adresse aux sociétés de capitaux et aux coopératives, quelle que soit leur taille, mais également aux fondations et aux associations. Conformément à la responsabilité définie par la loi, les dirigeants doivent assumer les violations d'obligations, tant pour les tâches qu'ils effectuent personnellement qu'en cas de contrôle insuffisant des activités déléguées.

L'entreprise fait office de preneur d'assurance, les personnes assurées sont les membres actuels, anciens et futurs de la direction et des organes, c'est-à-dire les membre du conseil d'administration et des organes internes de contrôle (révision) ou les membres du conseil de fondation ainsi que certains cadres.

Catégorie d'assurance	Capacités
Responsabilité civile Dirigeants (D&O)	jusqu'à CHF/EUR/USD 25 millions
Responsabilité civile en cas d'atteinte au patrimoine pour les institutions de prévoyance (PTL)	jusqu'à CHF/EUR/USD 25 millions
Responsabilité civile de l'employeur (EPL)	jusqu'à CHF/EUR/USD 25 millions
Fraudes-détournements (CC)	jusqu'à CHF/EUR/USD 25 millions
Assurance prospectus (POSI)	jusqu'à CHF/EUR/USD 25 millions

Exemples de violations d'obligations:

- dissimulation de la situation financière, par exemple en cas de surendettement et de faillite;
- · prévisions erronées de bénéfices et d'évolution;
- acceptation de mandats alors que les connaissances nécessaires ne sont pas disponibles;
- · délégation non autorisée d'attributions non transférables;
- opérations risquées et mise en danger par l'accumulation de risques ou une politique de crédit négligente;
- défaut de vérifications en cas d'irrégularités dans la direction de l'entreprise;
- · défaut de contrôle des collaborateurs et filiales:
- absence de budgets et violation de l'obligation de tenir une comptabilité régulière;
- · harcèlement et mobbing au poste de travail.

Exemples de prestations d'assurance:

- protection du patrimoine privé des personnes assurées;
- assurance de mandats externes;
- prétentions résultant de la relation de travail;
- protection du patrimoine social;
- · assurance en cas de faute grave;
- · protection pénale;
- · protection juridique lors d'enquêtes;
- protection en cas d'atteintes à la réputation;
- · protection juridique en cas de mesures d'exécution publiques;
- prise en charge de coûts en cas d'urgence;
- coûts d'actionnaires;
- coûts de déclaration volontaire.

Réagir vite et planifier sur le long terme

Compte tenu de notre forme mutualiste, nous ne devons des comptes qu'à nos clients. Nous ne sommes pas cotés en Bourse et ne subissons aucune pression actionnariale de rendement. C'est pourquoi, même lorsque l'économie connaît des difficultés, nous maintenons des relations stables, qui nous permettent de miser avec vous sur la pérennité et une évolution durable. Notre flexibilité et notre transparence constituent deux autres composantes importantes dans un monde en rapide évolution. Au vu des multiples relations que nous entretenons depuis de nombreuses années avec nos clients, nous sommes certains d'avoir fixé ici les bonnes priorités.

En Suisse et dans le monde entier

Nos équipes de spécialistes vous proposent un service de très haut niveau et l'éventail de produits d'assurance de base et complémentaire probablement les plus intéressants du marché.

Les polices peuvent toutes être souscrites par nous-mêmes ou également par notre réseau international. Bien entendu, nous disposons d'un service sinistres local dont les experts assurent un règlement efficace des cas sur place.

Chez Liberty en Suisse, nous approfondissons en continu nos connaissances afin de pouvoir vous offrir des produits et services d'avant-garde. Par ailleurs, la solide assise financière du Liberty Mutual Insurance Group garantit une fiabilité autorisant les approches de long terme.

Directors & Officers: détail des prestations

Protection du patrimoine privé des personnes assurées

Si, en vertu des dispositions en matière de responsabilité civile, une prétention est soulevée en raison d'une violation d'obligation, nous versons les indemnités à la place de la personne assurée.

Assurance de mandats externes

Nous accordons aussi une couverture d'assurance pour une violation d'obligation commise dans le cadre de l'exercice d'un mandat externe, frais de défense compris.

Prétentions résultant de la relation de travail

Nous proposons une protection des personnes assurées en cas de prétentions suite à un licenciement abusif, une discrimination illégale, du harcèlement sexuel, du mobbing ou d'autres violations d'obligations dans le cadre du poste de travail.

Extension de couverture – quelques exemples de besoins spécifiques:

Assurance en cas de faute grave

Notre couverture s'étend également à la faute grave. Dans ce contexte, nous renonçons au droit légal de réduire l'indemnisation si la situation se présente.

Protection pénale

Les personnes assurées sont aussi couvertes en cas d'enquêtes ou de procédures judiciaires dans le cadre desquelles une violation de leurs obligations est invoquée.

Protection juridique lors d'enquêtes

Nous protégeons par ailleurs les personnes assurées lors d'enquêtes visant non pas la personne, mais l'entreprise ou des filiales de celle-ci.

Protection en cas d'atteintes à la réputation

En cas d'atteinte prouvée à la bonne réputation de la personne assurée auprès du public, nous prenons en charge les coûts impliqués par des mesures visant à améliorer ou à rétablir cette bonne réputation.

Protection juridique en cas de mesures d'exécution publiques

Les personnes assurées sont couvertes en cas de procédures judiciaires dans le cadre desquelles une violation de leurs obligations est invoquée. Quelques exemples: procédure d'extradition, mandat d'arrêt, caution ou saisie d'éléments de patrimoine.

Prise en charge de coûts en cas d'urgence

Compte tenu de l'urgence, les coûts de défense sont couverts à concurrence d'un certain montant, même sans notre accord exprès s'il ne peut être obtenu dans des conditions raisonnables.

Coûts d'actionnaires

Le preneur d'assurance ou ses filiales sont protégés contre les coûts, les frais ou les dépenses pour lesquels les actionnaires élèvent une prétention, pour autant que le preneur d'assurance ou ses filiales aient été condamnés à les payer sur la base d'une décision de justice.

Déclaration volontaire

Nous fournissons une couverture pour tous les coûts directement liés à une déclaration volontaire ou à une communication à une administration, pour autant que la violation d'obligation déclarée soit susceptible de générer une prétention.

Une approche de long terme

Notre collaboration avec les clients est placée sous le signe de l'innovation et de la détermination. Nous sommes rapides et réactifs. Dans le même temps, nous aspirons surtout à une évolution durable de notre relation avec nos clients mais aussi de votre entreprise.

Car votre prospérité est la condition de notre progression. C'est pourquoi, nous visons toujours le long terme: avec notre compétence en matière de souscription et notre connaissance des marchés locaux et internationaux, nos relations solides avec les divers partenaires ou encore la simplicité avec laquelle nous assurons le traitement des sinistres. Nous établissons ainsi confiance et fiabilité en des temps mouvementés. Aussi sur la durée.

Vous souhaitez plus d'informations sur Liberty en Suisse et sur nos produits d'assurance?

Contact:

Liberty Specialty Markets Lintheschergasse 19, 8001 Zurich

+41 44 285 10 00 lsmzurich@libertyglobalgroup.com www.libertyspecialtymarkets.com

